Pour une EPS au service de l'équité

Entre compétition et coopération, *Les défis coopétitifs* placent l'équité au cœur des apprentissages scolaires.

La réussite est à la base de l'estime de soi. En retour, le développement de l'estime de soi ouvre aux progrès futurs. C'est parce que l'enfant sait qu'il lui est possible de réussir qu'il se confronte à la tâche plus durablement, avec plus de conviction ou de constance. La confiance est le soubassement indispensable de cette dynamique. Confiance en soi, certes, mais également confiance dans l'enseignant et dans ses capacités à accepter les tâtonnements, les stratégies erronées. Confiance enfin dans le groupe, source de soutien possible dès lors qu'il accepte et reconnaît les différences et les singularités.

Une prise en compte explicite des différences

En EPS, la question des différences est particulièrement sensible car c'est du corps qu'il s'agit. Le corps de l'enfant, c'est d'abord lui-même, façade visible et impossible à dissimuler de son identité vis-à-vis des autres. L'image qu'il a de sa propre personne passe par ce corps et, à travers les situations proposées, l'EPS opère une mise en scène de cette image.

Confrontés aux activités physiques, sportives ou artistiques, les enfants sont dans des conditions d'inégalité flagrantes. Certains ont des problèmes d'obésité, d'autres une croissance tardive, d'autres encore sont porteurs de handicaps. Non seulement ces différences retentissent sur leur image de soi, mais elles déterminent leur réussite dans certaines tâches. Et si l'école sanctionne à juste titre l'absence de travail, elle ne peut en aucun cas réprimer les différences de développement. Aucun enfant ne peut être tenu responsable du « corps qu'il habite ».

Les dynamiques d'apprentissage, créatrices de sens, doivent reposer sur la coopération et l'entraide du collectif au service de tous, et particulièrement des enfants les plus fragiles. Comme le défend depuis longtemps Albert Jacquard, le ressort fondamental du progrès, dans l'histoire de l'humanité, n'est pas la compétition mais l'émulation. L'enseignant ne peut ignorer cette différence. La compétition peut être définie comme la recherche simultanée (par deux ou plusieurs personnes) d'un même avantage, d'un même résultat. L'émulation est caractérisée par le sentiment qui porte à égaler ou à surpasser quelqu'un en mérite, en savoir, en travail. La question de fond qui sous-tend notre réflexion devient alors : « À quelles conditions, à l'école, des situations de confrontation pourraient-elles contribuer à la réussite de tous puisque, par essence, elles impliquent des gagnant(e)s et des perdant(e)s ? ». Cette réflexion sur l'équité est au cœur du travail conduit depuis trois ans dans le département du Tarn par l'équipe EPS premier degré et de nombreux enseignants et formateurs.

Une réponse pluridisciplinaire

En créant du sens, une démarche de projet permet à l'enfant de s'approprier progressivement (par l'action et la réflexion sur l'action) la finalité de ce qui lui est proposé et de ce qu'il apprend. Dans cette perspective, l'enseignant doit s'astreindre à une rigueur didactique et simultanément inscrire son action dans une dynamique de projet. Il s'agit littéralement de « projeter l'élève vers l'avant » en créant des événements, des perspectives à venir et en les articulant avec ce qui se fait sur le moment et ce qui a été déjà vécu ou appris. En d'autres termes, l'enseignant doit rendre explicites les liens entre les situations en suscitant un « horizon d'attente » chez les enfants.

Nous sommes convaincus que, dans le cadre de l'école, la mise en relation des différents champs disciplinaires est une condition essentielle de la réussite. Ce sont ces liens qui contribuent à créer du sens pour l'enfant et à lutter ainsi contre l'échec scolaire. *Le grand défi*[1], roman qui raconte les tentatives successives pour créer des conditions de course plus justes entre deux héros emblématiques des Fables de La Fontaine, est au centre de cette proposition.

L'EPS, au cœur du projet

Il s'agit d'interroger les formules compétitives habituelles qui reposent généralement sur un modèle « duel ». Une compétition définit, dans le cadre de règles, un rapport gagnant/perdant pour la quête d'un but, d'un enjeu. En théorie, elle donne à l'adversaire le plus compétent plus de chances de sortir vainqueur de la confrontation. Nous visons, pour notre part, à créer une dynamique d'émulation à partir du principe suivant : tous les enfants doivent conserver les mêmes chances de gagner ou de perdre, tout au long du processus d'apprentissage. Les gains et les pertes seront relativisés par la redistribution fréquente de cette « gratification ». En d'autres termes, le groupe qui perd à un moment donné doit pouvoir espérer gagner ultérieurement. De plus, l'analyse du résultat de la confrontation doit renvoyer aux apprentissages réalisés, aux comportements ou aux stratégies qui restent à conquérir. Dans cette optique, la règle, qui n'est que l'expression du ciment social, doit être modifiable, de manière à rééquilibrer le rapport de force et permettre une nouvelle remise en jeu. Cette rééquilibration sera établie à partir d'une procédure explicite, objective, comprise

Photo : Équipe EPS du Tarn (81)

© Éditions EP&S 2013. Extrait offert gracieusement à l'USEP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

et acceptée par le groupe.
La formule développée, celle d'un défi coopétitif, crée une alternative pédagogique située « à mi-chemin » entre compétition et coopération, ainsi que ce néologisme vise à le signifier aux enfants. Le défi doit ainsi progressivement passer, pour la classe, du sens habituel de défi lancé à un autre, à celui donné à soi-même. Les modalités de ce défi représenteront aux yeux des enfants une forme de justice au service des moins compétents.
Le second principe est que l'application de cette « mesure de justice » doit être demandée par les « plus forts ». En cela, le défi coopétitif inverse la logique habituelle selon laquelle c'est la victime qui réclame justice. Concrètement, il repose sur un système de variables[2] qui permet au groupe qui mène au score d'agir sur le rapport de force en accordant un avantage ou un handicap à l'autre groupe. Grâce à cette nouvelle règle, le rapport de force évolue en cours de partie, à travers des formes d'équilibre/déséquilibre sans cesse modifiées.

Égalité et équité dans le débat philosophique

1

La notion de justice n'a pas toujours été associée à celle d'égalité. Il faudra attendre les philosophes pour dépasser l'idée que, par principe, les hommes ne sont pas égaux. Posée comme principe fondateur de la République, l'égalité ne concerne, initialement, que les citoyens… C'est-à-dire ni les esclaves, ni les femmes.

Aristote (-384/-332)

« L'équitable, tout en étant juste, n'est pas le juste selon la loi, mais un correctif de la justice légale. La raison est que la loi est toujours quelque chose de général, et qu'il y a des cas d'espèce pour lesquels il est impossible de poser un énoncé général qui s'y applique avec rectitude. …] la loi ne prend en considération que les cas les plus fréquents, sans ignorer d'ailleurs les erreurs que cela peut entraîner. »

J.-J. Rousseau (1712 / 1778)

« Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalités ; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps, et des qualités de l'esprit, ou de l'âme, l'autre qu'on peut appeler inégalité morale, ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges, dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir. »

E. Kant (1724 / 1804)

« Ni les inégalités naturelles ni les hiérarchies sociales ne doivent aboutir à subordonner un être humain aux autres, comme un simple moyen l'est à une fin, ni l'empêcher de réaliser, dans la mesure de ses moyens intellectuels et moraux, le plein épanouissement de ses facultés. »

K. Marx (1818 / 1883)

« Par sa nature, le droit ne peut consister que dans l'emploi d'une mesure égale pour tous ; mais les individus inégaux (et ils ne seraient pas distincts, s'ils n'étaient pas inégaux) ne peuvent être mesurés à une mesure égale qu'autant qu'on les considère d'un même point de vue, qu'on les regarde sous un aspect unique et déterminé […] en faisant abstraction de tout le reste. […] Pour éviter tous ces inconvénients, le droit devrait être non pas égal, mais inégal. »

J. Rawls (1921 / 2002)

« Une distinction essentielle est celle entre la répartition inégale des atouts naturels, qui est seulement un fait naturel ni juste, ni injuste, et la manière dont la structure de base utilise ces différences et leur permet d'affecter le sort des citoyens dans la société, les chances qu'ils peuvent avoir dans la vie et les termes réels de la coopération entre eux. »

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Livre V, Flammarion, GF, 2008.
Rousseau (J.-J.), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Gallimard, Folio, 2006.
Kant (E.), *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Hatier, 2000.
Marx (K.), *Œuvres* – Économie, vol. I, Gallimard, La Pléiade, 1963.
Rawls (J.), *Justice et démocratie*, Paris, Le Seuil, Points Essais, 1993.

Les apports des autres disciplines

En posant la question philosophique de l'équité dans le cadre scolaire, ce projet révèle l'apport irremplaçable de l'interdisciplinarité. La mise en réseau et la lecture de textes variés ouvrent à la compréhension de situations complexes. Elles sont l'occasion de comprendre le ressenti des héros et d'offrir la distance nécessaire à la perception des situations vécues. Composer des équipes équitables, en connaissant les temps réalisés par tous les élèves de la classe, constitue une situation-problème requérant le raisonnement et le calcul mathématique. Sa résolution repose sur des méthodes, des connaissances et des procédures de vérification. Le caractère vécu de la situation oriente les procédures choisies, et l'expérience conforte la démarche en apportant des occasions d'interrogation, de formulation de nouvelles hypothèses et de validation.

La coopétition au service des apprentissages

Nous sommes persuadés que la dynamique interdisciplinaire permet à l'enfant de mieux s'approprier les variables de la situation et de progresser. Lors d'un « défi cooétitif », aucune carte « handicap » ne détermine avec certitude le résultat à venir. Son contenu doit au contraire renvoyer les pratiquants aux stratégies qui permettent d'en minimiser l'effet, donc aux apprentissages. De la même manière, aucune carte « avantage » n'est porteuse en elle-même d'une modification du résultat final si l'équipe ne sait pas l'exploiter. Ainsi, plus le groupe devient compétent, plus il apprend à se servir des « Jokers Tikoud'pouss » (avantages) qu'il reçoit et moins il est affecté par les « Jokers Tikoud'éclat » (handicaps) qu'il se donne à lui-même. Cette dynamique, la redistribution fréquente des gains, le brassage des groupes participent d'une dédramatisation des résultats et d'une centration sur les apprentissages. Cette focalisation repose évidemment sur des procédures d'observation en cours d'apprentissage.
Le travail effectué durant le projet pour que la classe comprenne le sens de ce qui lui est proposé, la place faite aux propositions des enfants et à leurs observations

© Éditions EP&S 2013. Extrait offert gracieusement à l'USEP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

sont plus importants que l'utilisation des cartes qui ne sont que le support matériel concrétisant l'aboutissement d'un long cheminement. ■

Patrick Lamouroux,
CPD-EPS, pour l'Équipe EPS du Tarn.

1. Œuvre de littérature jeunesse, Le grand défi est un roman original à destination des élèves de cycle 3 inspiré des Fables de La Fontaine et d'Esope.

2. L'expérimentation a été conduite en athlétisme (courses de relais) et en jeux traditionnels, activités qui font l'objet d'un traitement dans le coffret « Les défis coopétitifs » Éd. EP&S. En 2011-2012, un prolongement sera réalisé en partenariat avec le District de football et le comité USEP du Tarn.

Les défis coopétitifs 2

Cinquième publication alliant littérature de jeunesse et EPS réalisée par l'Équipe départementale EPS du Tarn, ce projet ludique et interactif met en relation différents champs disciplinaires (EPS, mathématiques, français, TICE, etc.). La démarche est sous-tendue par une réflexion d'ordre philosophique sur la notion d'équité. La mise en réseau des différents supports pédagogiques destinés aux élèves et enseignants du cycle 3 vise la construction d'une démarche et de situations équitables :

- le roman *Le grand défi*, œuvre de littérature de jeunesse à destination des élèves (lecture individuelle ou collective, autonome ou suivie) ;
- le livret d'accompagnement, qui guide l'enseignant(e) dans sa mise en œuvre à travers des exemples expérimentés dans les classes ;
- un ensemble de fiches pédagogiques présentant des situations d'apprentissage menées par l'adulte ou vécues en autonomie par un groupe d'enfants ;
- un jeu de cartes à utiliser en EPS pour donner aux enfants le pouvoir de réguler le rapport de force entre les équipes en course de relais et en jeu collectif.

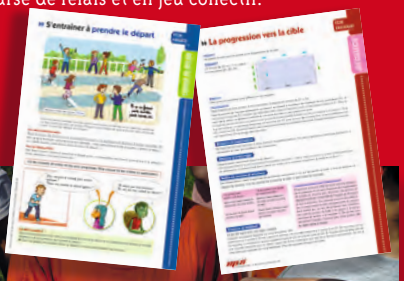

© Éditions EP&S 2013. Extrait offert gracieusement à l'USEP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.